



Répartition de la notation

La note totale est représentée par le cumul des notes suivantes :

I.	EVALUATION DES ACQUIS _____	note globale sur 40 points
II.	EVALUATION DES TRAVAUX PERSONNELS _____	note globale sur 20 points
III.	ÉPREUVE PRATIQUE _____	note globale sur 40 points
Total :	_____	100 points

Conditions d'accès à l'examen

- Étudiant ayant suivi au minimum 90% de la formation
- Avoir obtenu une notation moyenne en contrôle continu de 12/20

Conditions de réussite à l'examen

- Avoir satisfait à l'intégralité des trois épreuves mentionnées ci-dessus
- Totaliser un score de 60 sur 100 sur l'ensemble des épreuves
- Obtenir une note moyenne de 10/20 sur les épreuves pratiques

Composition du jury

Il est composé de deux groupes :

- un jury interne composé de professeurs de l'école est chargé d'évaluer les acquis de l'année
- un jury externe composé de professionnels de la peinture décorative et de l'art sont chargés de juger le projet libre, le book et les réalisations des épreuves pratiques.